

Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies. ×

[Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données](#)

Site officiel

ÉTAT DE VAUD

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

22_HQU_18 - Question orale Philippe Vuillemin - Pour que l'évitable ne devienne pas inévitable.

Séance du Grand Conseil du mardi 1er février 2022, point 2.20 de l'ordre du jour

Texte déposé

Ce qui s'est passé à Mancy, dans le canton de Genève, dépasse l'entendement. On se croit plusieurs dizaines d'années en arrière, comme si rien n'avait été appris sur l'autisme ou le handicap grave de l'enfant.

Mais aucun canton n'est à l'abri de ce genre de dérive et c'est pourquoi, lanceurs d'alarme et contrôle régaliens sont indispensables.

Question :

Qui dans le canton de Vaud contrôle les structures existantes dont certains professionnels compris, auraient à se plaindre ?

Secrétariat général du Grand Conseil

Place du Château 6
1014 Lausanne

[\[+41213160500\]](tel:+41213160500)(tel:+41213160500).

[\[info.grandconseil\(at\)vd.ch\]](mailto:info.grandconseil@vd.ch)([javascript:linkTo_UnCryptMailto\('gempxs.mrjs2kverhgsrwimpDzh2gl'\);](mailto:info.grandconseil@vd.ch));

[\[Visualiser sur la carte\]](https://www.google.ch/maps/search/Place%20du%20Château%206++Lausanne+Suisse)(<https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse>).